



Municipalité de Saint-Prospér

375, rue St-Joseph, Saint-Prospér (Québec) G0X 3A0

Tél. : (819) 840-0461 • Téléc. : (418) 328-4267

Courriel : municipalite@st-prosper.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Mme Sandra Turcotte directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain :

- **QUE** lors de la séance régulière du 2 septembre 2025, le Conseil de la municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lots 5 618 755 et 6 252 754 du cadastre du Québec (520, rang Ste-Élisabeth). Demande no 42-2025, ayant pour but d'accepter que les distances séparatrices soient diminuées à 26,9 mètres au lieu de 102 mètres, tel que prescrit à l'article 18.7 du Règlement de zonage no 04-04-2009.

- **QUE** toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure, par courriel à : municipalite@st-prosper.ca.

Donné à Saint-Prospér-de-Champlain, ce 6 août 2025.

Sandra Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière